

Une politique industrielle pour l'Europe

Mario Pianta

Professeur d'économie politique à l'université d'Urbino et membre du Centro Linceo Interdisciplinare de l'Accademia Nazionale dei Lincei, l'Académie des Sciences de l'Italie. Il travaille sur la croissance économique, l'innovation et l'inégalité. Il est un des initiateurs de la campagne de la société civile « Sbilanciamoci! », sur les alternatives économiques (www.sbilanciamoci.info)

Dépression et polarisation en Europe

La crise de 2008 a conduit l'Europe à la dépression. Le continent a été divisé entre un « centre » ayant le pouvoir financier et politique, et une « périphérie », sans influence politique, avec une dette publique élevée, un fort taux de chômage et sans aucun espoir de guérison. Cette polarisation apparaît clairement dans les données d'Eurostat sur la production industrielle. Avec des données égales à 100 en 2010, en juin 2013 l'indice de l'Allemagne était 110,2, celui de l'Autriche 105,8, du Danemark 106 et de la France 102,6. En revanche, l'indice de l'Italie était de 96,9, de l'Espagne 95,9, du Portugal 95,3 et de la Grèce 93,7 (Eurostat 2013). Le fait de prendre 2010 comme année de comparaison laisse de côté les effets des premières années de la crise. En Italie, la production industrielle est maintenant inférieure de 25 % à celle de 2008, une baisse commune à la plupart des pays de la « périphérie » qui conduit à une perte permanente de la capacité de production dans la plupart des industries. Comme le « centre » a largement conservé son tissu industriel et a accru ses exportations vers la « périphérie », nous devons probablement faire face à des déséquilibres commerciaux croissants au sein de l'Europe ; ceux-ci pourraient être traités dans les pays les plus faibles soit par la poursuite des politiques d'austérité – en réduisant les revenus et les importations –, soit par des entrées de capitaux accrues augmentant encore la dette publique et privée. Dans les deux cas, la périphérie de l'Europe entre dans une spirale de

baisse des revenus, de pertes d'emplois, de diminution de la production et des exportations.

Dans un contexte où les politiques macro-économiques européennes résistent aux pressions visant à stimuler une nouvelle demande et à redistribuer les revenus, un retour généralisé à la croissance est peu probable. Sans une augmentation substantielle de la demande publique on ne peut guère espérer une fin de la dépression actuelle. Par ailleurs, les lendemains de la crise peuvent se caractériser par une structure industrielle plus polarisée, où les pays, les régions, les industries et les entreprises faibles s'affaiblissent encore et où le « centre » peut lui aussi se retrouver avec une demande plus faible et une capacité réduite à développer de nouvelles technologies et activités économiques. Avec un ralentissement de la croissance globale en Europe et le déclin économique qui affecte plusieurs régions de sa « périphérie », le changement risque de devenir plus difficile. Toute l'Europe pourrait s'enliser dans sa trajectoire économique traditionnelle – avec des marchés en stagnation, une lourde charge environnementale et des inégalités croissantes – tandis que d'autres pays avancés et émergents peuvent avancer plus rapidement vers de nouvelles connaissances, de nouveaux produits et procédés, de nouvelles sources d'emploi, soutenus par une dynamique de demande plus rapide.

Cinq raisons pour une nouvelle politique industrielle

Il ne faut toutefois pas considérer cette issue comme inévitable. L'Europe est aujourd'hui confrontée à de multiples défis – mettre fin à la dépression, améliorer sa structure économique avec de nouvelles activités créatrices d'emplois ; développer l'action publique et la fourniture de biens publics après des décennies de privatisations ; réduire la polarisation émergeant de la crise entre « centre » et « périphérie » ; aller vers une transformation écologique fondamentale de l'économie et de la société. Pour relever ces défis, il faudrait une nouvelle politique industrielle à l'échelle européenne.

En Europe, la politique industrielle a permis la réussite de la croissance de la production des années 1950 aux années 1970. Dans les nouveaux pays industrialisés, elle combine les efforts publics et privés pour développer les connaissances, acquérir des technologies, investir dans de nouvelles activités et élargir les marchés étrangers.

Cependant, au cours des deux dernières décennies, la politique industrielle a rompu avec cette pratique en Europe lorsque les gouvernements ont largement abandonné aux marchés – c'est-à-dire à de grandes entreprises multinationales – les décisions concernant l'évolution de l'économie avec des vagues de libéralisation et de privatisation des entreprises publiques. Les politiques ont perdu leur sélectivité et se sont réduites à des mécanismes automatiques « horizontaux », tels que les incitations fiscales pour la recherche et dévelop-

pement (R & D) et l'acquisition de nouvelles machines, ou des incitations aux producteurs et consommateurs de biens. Il en a résulté une perte générale d'influence de la politique sur les orientations de l'évolution et du développement de l'industrie en Europe.

L'absence de politique industrielle européenne

Les politiques de l'Union européenne concernant l'évolution des activités économiques sont désormais encadrées par la stratégie Europe 2020, approuvée en juin 2010 par le Conseil européen. Elle donne le nouveau cadre de la politique économique en Europe, en remplacement de la stratégie de Lisbonne qui devait inspirer les politiques européennes au cours de la décennie précédente. Dans la stratégie de Lisbonne, l'Union européenne s'est fixé l'objectif de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable avec des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et une plus grande cohésion sociale ». On attendait qu'une stratégie économique globale se développe « préparant la transition vers une économie et une société fondées sur la connaissance grâce à des politiques plus performantes concernant la société de l'information et de la recherche et développement (R & D), ainsi que par l'accélération des réformes structurelles pour la compétitivité et l'innovation et par l'achèvement du marché intérieur ; modernisant le modèle social européen ; investissant dans les ressources humaines et la lutte contre l'exclusion sociale ; préservant des perspectives économiques saines et des perspectives de croissance favorables en dosant judicieusement les politiques macro-économiques appropriées ». Comme l'ont souligné Lundvall et Lorenz (2011), après l'évaluation à mi-parcours de 2004-2005 – et avec le remplacement des majorités de centre gauche par des gouvernements de droite dans la plupart des pays européens – la stratégie de l'UE s'est réduite et s'est axée sur des politiques néolibérales pour l'emploi et la croissance économique.

La stratégie Europe 2020 suit cette même trajectoire en identifiant trois priorités : « une croissance intelligente » : une économie basée sur la connaissance et l'innovation ; « une croissance soutenable » : des ressources efficaces, une économie plus verte et plus compétitive, et « une croissance inclusive » : une économie à fort niveau d'emploi avec une cohésion sociale et territoriale. En 2020, l'UE doit atteindre cinq « cibles » phares grâce à un large éventail d'actions au niveau national et au niveau de l'UE, mais les outils politiques spécifiques pour réaliser ces objectifs semblent restreints. Huit initiatives « phares » sont associées à des thèmes prioritaires pour la relance de l'Europe (Commission européenne, 2010a).

Les objectifs spécifiques identifiés par la stratégie Europe 2020 marchent sur les pas de l'agenda de Lisbonne. L'objectif de consacrer 3 % du PIB de

l'UE aux dépenses de R & D est maintenu. En 2008, la R & D dans l'UE-27 s'est élevée à 2,1 %, avec une répartition très inégale selon les pays et aucun signe de convergence. Depuis lors, la récession a entraîné une chute des dépenses et de plus grandes disparités. La capacité d'innovation doit être soutenue par la formation du capital humain : le taux d'abandon scolaire doit être ramené en dessous de 10 % en 2020 (il était de 14,4 % en 2009 dans l'UE-27) et au moins 40 % de la jeune génération doivent atteindre un niveau du troisième degré (32,2 % en 2009 dans l'UE-27). Encore une fois, les progrès pour atteindre ces objectifs ont été très inégaux et la récession a réduit les progrès dans les pays « périphériques ».

La stratégie comprend une série d'indicateurs à partir des objectifs 20/20/20 climat / énergie établis en 2009 par le Conseil européen. Le premier est la réduction de 20 % d'ici à 2020 des émissions par rapport aux niveaux de 1990 (portée à 30 % « si les conditions sont réunies »), en 2009, le niveau de l'UE a diminué de 17 %, principalement en raison de la crise économique qui a réduit de façon importante la production ainsi que les émissions. Le deuxième objectif est la réduction de 20 % de l'utilisation des sources d'énergie renouvelable (en 2008, elle était de 10,3 %), le troisième est une progression de 20 % de l'efficacité énergétique, avec une évolution vers des systèmes de production propre et efficace permettant de créer des millions d'emplois.

Les deux initiatives « phares » consacrées par la stratégie Europe 2020 pour l'innovation et la politique industrielle comprennent « l'Union de l'innovation » (Commission européenne, 2010b) et « une politique industrielle intégrée à l'ère de la mondialisation » (Commission européenne, 2010c). L'objectif est de fournir aux entreprises les meilleures conditions pour innover et croître, ainsi que de soutenir l'évolution du système de production vers une économie sobre en carbone.

Comme dans l'agenda de Lisbonne, la politique industrielle est basée sur une approche « horizontale », où les principaux outils politiques sont la fourniture d'infrastructures, la réduction des coûts de transaction à travers l'UE, un cadre réglementaire plus approprié favorisant la concurrence et l'accès au financement. Un rôle important est attribué à la capacité des petites et moyennes entreprises de développer la croissance et créer des emplois. Les questions clés incluent la nécessité de lutter contre le protectionnisme, d'augmenter les flux de biens, de capitaux et de personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, d'exploiter un marché unique plus ouvert pour les services, de tirer profit de la mondialisation. Cette stratégie confirme le rejet par la politique de l'UE – apparu dans les années 1980 – des politiques industrielles ciblées et du soutien de l'État à des secteurs particuliers, en choisissant une approche fondée sur le marché. Les politiques industrielles sélectives continuent d'être considérées comme inefficaces par l'UE, en raison de la difficulté de réglage précis des actions et d'évaluation des résultats (Lerner, 2009).

Outre des objectifs inadéquats et une approche fallacieuse, les politiques industrielles de l'UE manquent de mécanismes de gouvernance adaptés, et il n'y a pas à l'échelle européenne de ressources importantes mises à la disposition des États membres. En outre, dans ce domaine comme dans d'autres domaines de la politique économique de l'UE, l'absence de processus démocratiques et d'une large participation à la prise de décision apparaît comme une faiblesse majeure du modèle actuel d'intégration européenne.

Quand la crise a commencé en 2008 et que des politiques d'austérité ont été imposées aux pays de la zone euro, l'accent sur l'assainissement budgétaire et la coordination macro-économique a écarté toute discussion sérieuse sur la politique industrielle. Europe 2020 met maintenant en avant le point de vue néolibéral selon lequel la croissance économique peut être soutenue par le fonctionnement des marchés, et que l'assainissement budgétaire et la réduction de la dette créent les conditions appropriées pour la croissance à long terme. Europe 2020 propose seulement des ressources accrues pour les « éléments favorisant la croissance » comme l'éducation, la R & D et l'innovation, au détriment des dépenses sociales considérées comme insoutenables (Commission européenne, 2010a, 2010c).

Comment changer ce qu'on produit ?

Il faut une autre perspective politique, mettant en avant à l'échelle européenne les besoins communs pour mettre fin à la dépression et reconstruire des activités économiques soutenables dans un continent moins polarisé. Les décisions sur l'avenir de la structure industrielle en Europe doivent redevenir une affaire publique.

Les principes généraux de la politique industrielle sont assez simples. Elle doit favoriser l'évolution des connaissances, des technologies et des activités économiques dans des directions qui améliorent les performances économiques, les conditions sociales et la soutenabilité environnementale. Elle doit favoriser les activités et les industries caractérisées par des processus d'apprentissage – des individus et des organisations –, un changement technologique rapide, des économies d'échelle et d'envergure et une forte croissance de la demande et de la productivité. La liste comprend les activités centrées sur l'environnement et l'énergie, les technologies de la connaissance, de l'information et de la communication (TIC), la santé et le bien-être.

Environnement et énergie

Le modèle industriel actuel doit être profondément transformé dans le sens de la soutenabilité environnementale. Le paradigme technologique de l'avenir pourra être basé sur des produits « verts », des processus et des organisations sociales qui utilisent beaucoup moins d'énergie, de ressources et de terres,

qui aient un effet bien moindre sur le climat et les écosystèmes, qui passent à des sources d'énergie renouvelables, qui organisent des modes de transport dépassant la prééminence des voitures avec des systèmes de mobilité intégrée, qui s'appuient sur la réparation et l'entretien des biens et des infrastructures existants, et qui protègent la nature et la Terre. Une telle perspective offre d'énormes opportunités pour la recherche, l'innovation et les nouvelles activités économiques et sociales. Un nouvel ensemble de politiques cohérentes devra relever ces défis complexes et à long terme.

Connaissance et TIC

Le changement actuel est dominé par la diffusion dans toute l'économie du paradigme basé sur les TIC. Son potentiel pour des applications plus larges, une meilleure productivité et une baisse des prix, ainsi que pour de nouveaux biens et prestations sociales devra être soutenu. Les TIC et les activités basées sur le Web sont en train de remodeler les frontières entre les sphères économiques et sociales, comme le montre clairement le succès des logiciels *open source*, *copyleft*, *Wikipedia* et *peer-to-peer*. Les politiques doivent encourager la pratique de l'innovation en tant que processus social, coopératif et ouvert, l'assouplissement des règles relatives à l'accès et au partage des connaissances, plutôt que de faire respecter et de restreindre les règles de propriété intellectuelle faites pour l'ère technologique précédente.

Santé et bien-être

L'Europe est un continent vieillissant avec le meilleur système de santé du monde, enraciné dans sa nature de service public extérieur au marché. Les progrès dans les systèmes de soins, l'instrumentation, les biotechnologies, la génétique et la recherche pharmaceutique doivent être soutenus et réglementés compte tenu de leurs conséquences éthiques et sociales (comme c'est le cas pour les OGM, le clonage, l'accès aux médicaments dans les pays en voie de développement, etc.). Dans les services d'aide sociale ayant un plus grand rôle des citoyens, des usagers et des organisations à but non lucratif, l'innovation sociale peut développer de nouvelles prestations publiques ainsi que de nouvelles formes d'auto-organisation des communautés.

Tous ces domaines se caractérisent par des processus de production à forte intensité de travail et par une exigence de compétences moyennes et élevées, permettant de fournir de « bons » emplois.

Institutions, gouvernance et financement de la politique industrielle à l'échelle européenne

La politique industrielle a longtemps dépendu de mécanismes différents. Du côté de l'offre, les fonds publics ont soutenu les efforts ciblés de R & D,

d'innovation et d'investissement. Les banques d'investissement et les entreprises publiques – ainsi que des fondations à but non lucratif – ont soutenu la création d'entreprises dans des domaines clés avec des crédits et du capital risque et ont géré la restructuration des principales activités de production. Les entreprises publiques, de communauté et coopératives ont un rôle dans des domaines où prévalent les biens publics et les marchés publics tels que les activités fondées sur la connaissance, les services environnementaux et locaux.

Du côté de la demande, les marchés publics, l'organisation et la régulation des marchés à fort potentiel de croissance, le soutien et les incitations aux premiers utilisateurs de nouvelles technologies ont contribué à la « *pull innovation* » et aux investissements (Mazzucato, 2013). Des outils similaires ont parfois transféré la production et la consommation vers des modes plus durables. Dans un petit nombre de cas des politiques ont « responsabilisé les utilisateurs », leur permettant de définir des applications spécifiques des technologies existantes pouvant conduire à de nouveaux produits et services ayant des débouchés importants. Enfin, les politiques ont cherché à établir des relations plus étroites entre tous les acteurs des systèmes nationaux et européens de l'innovation – les entreprises, les institutions financières, les universités et les décideurs – en aidant à coordonner les décisions des acteurs publics et privés.

Le financement de ces politiques provient généralement de dépenses publiques nationales, l'octroi de fonds publics aux banques et entreprises d'Etat ainsi que des marchés financiers par le biais d'obligations ayant différents niveaux de garantie publique.

On pourrait développer une proposition de nouvelle politique industrielle à l'échelle européenne en s'appuyant sur les expériences passées et sur les plans récents, comme celui proposé par la confédération syndicale allemande DGB (2013). Il est possible d'envisager les institutions, les mécanismes de gouvernance et les modalités de financement qui en résultent.

Les dispositifs institutionnels

La nouvelle politique industrielle doit être solidement installée au sein de l'Union européenne et – si besoin est – dans les institutions de la zone euro. C'est nécessaire pour coordonner à l'échelle européenne la politique industrielle avec les politiques macro-économique, monétaire, budgétaire, commerciale, de concurrence et autres, offrant ainsi une grande légitimité à l'action publique au niveau européen pour influencer ce qu'on produit (et comment). Des changements majeurs sont nécessaires dans la réglementation actuelle de l'UE, en particulier ce qui empêche l'action publique de « fausser » le fonctionnement des marchés. Le déploiement des activités économiques que les

marchés sont incapables de développer doit devenir un objectif explicite de la politique de l'UE. Le niveau européen est également crucial pour financer cette politique (voir ci-dessous). Dans la mesure où cette dernière est susceptible de rencontrer l'opposition de certains pays de l'UE, on pourrait envisager une politique de l'UE à « géométrie variable », excluant les pays qui ne souhaitent pas participer.

Une intégration étroite doit être développée entre la dimension européenne, assurant la cohérence politique, les priorités globales et le financement, la dimension nationale – où doivent intervenir les organismes publics et où doit être définie une stratégie de mise en œuvre – et la dimension locale – où les acteurs spécifiques publics et privés doivent être associés aux tâches complexes liées au développement de nouvelles activités économiques.

Les institutions existantes pourront être renouvelées et intégrées dans cette nouvelle politique industrielle, y compris – au niveau européen – les Fonds structurels et la Banque européenne d'investissement (BEI). Toutefois, leur mode de fonctionnement doit être adapté aux différentes exigences du rôle proposé ici. Alors qu'à court terme, l'adaptation des institutions existantes est le moyen le plus efficace pour avancer, à plus long terme on a besoin d'une institution dédiée – soit une Banque européenne d'investissement public, soit un organisme industriel européen – en cohérence avec le mandat consistant à remodeler les activités économiques en Europe.

On pourrait envisager un système où les gouvernements de l'UE et le Parlement européen se mettent d'accord sur les lignes directrices et le financement de la politique industrielle, appelant la Commission européenne à mettre en œuvre des outils politiques et des mécanismes de dépenses appropriés. Dans chaque pays, une institution spécifique – existante ou nouvelle, une banque nationale d'investissement public, ou une Agence nationale industrielle – pourrait assumer le rôle de coordination de la mise en œuvre des politiques industrielles au niveau national, en interaction avec le système d'innovation nationale existant, les acteurs politiques, le secteur financier, etc. On pourrait mettre en place (ou adapter si elles existent déjà) des agences plus spécifiques, consortiums ou entreprises, à statut souple, mais avec une forte orientation publique pour agir au niveau local et régional et prendre des initiatives dans des domaines particuliers.

Le financement de la politique industrielle

Les fonds d'une politique industrielle à l'échelle européenne devront provenir de ressources à l'échelle européenne. Comme le propose « Un Plan Marshall pour l'Europe » du DGB (DGB, 2013) – les fonds pourraient être levés sur les marchés financiers par une nouvelle agence publique européenne ; celle-ci pourrait percevoir à l'échelle européenne les recettes d'un

impôt exceptionnel sur la fortune appliqué une seule fois et de la taxe sur les transactions financières nouvellement introduite ; ces revenus pourraient aider à couvrir le paiement des intérêts pour les projets nécessaires qui ne sont pas rentables en termes de marché. Ce dispositif ne serait pas à la charge des finances publiques nationales et pourrait clairement faire le lien entre les politiques de réduction de la finance, de taxation des riches, de réduction des inégalités et la politique industrielle favorisant de nouvelles activités économiques et l'emploi.

Une alternative peut venir d'une réforme fiscale européenne plus poussée introduisant un impôt sur les sociétés à l'échelle de l'UE qui élimine efficacement la concurrence fiscale entre les pays de l'UE. 15 % de ce dispositif pourraient aller au financement de la politique industrielle, à l'investissement public, à la production et à la diffusion des connaissances au niveau de l'UE, le reste pouvant être transféré à la trésorerie du pays.

Pour le groupe des pays de la zone euro, on peut envisager un financement par des mécanismes UEM. On pourrait mettre en place des *eurobonds* pour financer la politique industrielle ; une nouvelle Banque européenne d'investissement public pourrait emprunter directement auprès de la BCE ; la BCE pourrait fournir directement des fonds pour la politique industrielle.

En outre, les modalités de financement pourraient varier selon la pertinence de la dimension « publique » :

- a. la priorité des fonds publics devra aller à l'investissement public dans les activités non marchandes – telles que la fourniture de biens publics, les infrastructures, la connaissance, l'éducation et la santé ;
- b. les fonds publics et les investissements privés à long terme devront être combinés dans le financement de nouvelles activités de marché « stratégiques », telles que la fourniture de capital public pour de nouvelles activités dans les secteurs émergents ;
- c. le soutien public pourra inciter les marchés financiers à investir dans des entreprises privées et des organismes à but non lucratif développant de « bonnes » activités de marché qui peuvent plus facilement rembourser l'investissement.

Dans tous les cas, la justification d'une politique de financement industriel ne se réduit pas à la logique financière du « retour sur investissement ». Les avantages en termes de qualité de l'environnement, de protection sociale, de cohésion territoriale, de croissance plus diffuse au niveau européen doivent être pris en considération, et les coûts doivent être partagés en conséquence.

Le système de gouvernance

Les différentes options décrites ci-dessus sont associées aux différents mécanismes de gouvernance de la politique industrielle à l'échelle européenne. À titre d'exemple, nous pouvons envisager que soit mise en place une banque

ou agence publique d'investissement de l'UE – appelons-la Investissement Public Européen (PEV) – et que des organismes similaires – Investissement Public National (IPN) – interviennent dans chaque pays. L'institution européenne devra rendre des comptes devant le Parlement européen, qui nomme son conseil d'administration qui devra comprendre des représentants du monde des affaires, des organismes de recherche, des syndicats, des organisations environnementales de la société civile. Aucune « porte tambour » entre les institutions de politique industrielle et les entreprises privées et les banques ne sera autorisée. L'institution européenne devra consulter les acteurs politiques, économiques et sociaux de l'UE pour le développement de ses propositions de politique industrielle ; celle-ci devra être approuvée par le Parlement européen. Les fonds seront alors disponibles et pourront être affectés aux institutions nationales et aux objectifs et activités spécifiques. On exigera la transparence dans les décisions ; les procédures de suivi et d'évaluation devront être organisées.

Le même système de gouvernance pourra être introduit dans les institutions nationales chargées de la mise en œuvre de la coordination au niveau des pays.

Les domaines admissibles à ces programmes de politique industrielle peuvent être identifiés dans les grands domaines mentionnés ci-dessus. Les pays et les régions où de tels investissements pourront être engagés doivent être définis à l'avance, dans le but explicite de réduire la polarisation qui affaiblit la base industrielle de la « périphérie » de l'Europe. Par exemple, 75 % des fonds pourraient aller dans des pays « périphériques » (Europe orientale et méridionale, ainsi que l'Irlande), au moins 50 % d'entre eux devraient être consacrés aux régions les plus pauvres de ces pays, 25 % pourraient aller aux régions les plus pauvres des pays du « centre ».

De vastes consultations publiques et un débat démocratique sur quoi et comment nous produisons pourront soutenir ces initiatives stratégiques, construisant un consensus et assurant la crédibilité de la politique industrielle à l'échelle européenne.

L'ouverture d'un débat sur la politique industrielle en Europe est une tâche urgente. Un large éventail d'idées et de propositions doit être partagé et débattu. Les obstacles politiques à cette nouvelle politique industrielle sont en effet énormes, et des changements majeurs sont nécessaires pour la mettre en œuvre. ■

Références

- Coriat, B. (2004) : Politique de la concurrence et politique industrielle dans l'Union européenne. Un rééquilibrage est-il possible ? Les Cahiers français. La Documentation française, Paris.
- DGB (2012) : A Marshall Plan for Europe : Proposal by the DGB for an economic stimulus, investment and development programme for Europe, www.dgb.de.

- European Commission (2010a) : Europe 2020. A strategy for smart, sustainable and inclusive growth, COM (2010) 2020 final, Brussels.
- European Commission (2010b) : Innovation Union, COM (2010) 546, Brussels.
- European Commission (2010c) : An integrated industrial policy for the globalization era, COM (2010) 614, Brussels.
- Eurostat (2013) : Eurostat newsrelease 121, Industrial production up by 0.7 % in euro area, 13 August 2013 ; http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/4-13082013-AP/EN/4-13082013-AP-EN.PDF
- Lerner, J. (2009) *Boulevard of Broken Dreams, Why Public Efforts to Boost Entrepreneurship and Venture Capital Have Failed and What to Do About It*, Princeton University Press, Princeton.
- Lundvall, B.Å., Lorenz, E. (2011) : *From the Lisbon Strategy to Europe 2020* ; in : Morel, N., Palier, B., Palme, J. (eds.) : *Social Investment*, Policy Press, London, X-X.
- Pianta, M. (2010) : *Industrial and innovation policies in Europe* ; in : Watt, A./Botsch, A. (eds.) : *After the crisis : towards a sustainable growth model*, Brussels, ETUI, 92-95. 9
- Pianta, M., Lucchese, M. (2012) : *Industrial and innovation policies in the European Union* ; in : Garibaldi, F., Baglioni, M., Telljohann V., Casey C. (eds.) : *Workers, Citizens, Governance : Socio-Cultural Innovation at Work*, Berlin, Peter Lang.
- Rodrik, D. (2008) : *Normalizing industrial policy*, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, Commission on Growth and Development, Working Paper, no. 3.
- Sbilanciamoci (2008) : *Budgeting for the future. Building another Europe. European economic policies from a civil society perspective*, Rome, Sbilanciamoci, <http://www.sbilanciamoci.org/2008/04/budgeting-for-the-future-building-another-europe/>
- Vivarelli, M., Pianta, M. (eds.) (2000). *The Employment Impact of Innovation*, Routledge, London.